

► Cabinet dentaire du Dr GRAINDORGE Stéphanie

Dentiste à MONT-SAINT-AIGNAN

📍 164 ROUTE DE MAROMME 76130 MONT-SAINT-AIGNAN

☎ Tel. : +33 2 35 76 00 57

🌐 www.dr-graindorge-stephanie.fr

Hygiène et asepsie au cabinet

L'organisation du cabinet répond à des règles d'hygiène strictes. L'entretien et la stérilisation sont pour nous des éléments prioritaires.

L'ESSENTIELLE PROTECTION SANITAIRE

L'installation du cabinet est conçue au sein d'un espace clinique dans lequel les contacts avec l'extérieur sont limités au maximum.

L'équipe soignante suit strictement les règles d'hygiène entre chaque patient en procédant à un lavage minutieux des mains, avant et après chaque intervention, avec des gels antiseptiques ou du savon chirurgical.

Des gants et des masques médicaux sont portés pendant les soins et jetés après chaque intervention.

Le lieu spécifique de traitement des instruments est séparé de la salle d'examen et de soins.



L'ASEPSIE FAIT TOTALEMENT PARTIE DE L'ORGANISATION DU CABINET POUR LA SÉCURITÉ DES PATIENTS ET DES ÉQUIPES DENTAIRES

► DANS LA SALLE DE SOINS

- > Après chaque soin, les mesures d'hygiène et d'asepsie sont appliquées de manière systématique : les fournitures dentaires à usage unique sont jetées (gobelets, gants, pompes à salive etc.).
- > La zone de soins est nettoyée et désinfectée avec un désinfectant hospitalier afin de s'assurer que tous les germes sont éliminés.
- > Les instruments non jetables sont nettoyés, brossés et séchés puis stérilisés. Ils sont traités en salle de stérilisation et maintenus stériles dans des sachets spécifiques.
- > Les déchets sont triés, puis éliminés dans des conteneurs spécifiques afin d'être incinérés sous contrôle et dans le respect de l'environnement.





► DANS LA SALLE DE STÉRILISATION

La salle de stérilisation est isolée du reste de l'espace clinique.

- > Les instruments non jetables sont trempés dans un bain décontaminant, puis passés aux ultrasons.
- > Ils sont ensuite lavés dans un auto laveur (machine à laver à très haute température utilisant des produits désinfectants, bactéricides et fongicides).
- > Dernière étape : ces instruments sont mis sous sachets et stérilisés à l'autoclave.

À SAVOIR

En matière d'hygiène et d'asepsie au cabinet dentaire, **le matériel est traité en suivant strictement les normes CE de stérilisation.**

Votre praticien est à votre écoute : **n'hésitez pas à exprimer vos attentes, vos demandes ou même vos inquiétudes**, tant pour vos soins dentaires que pour votre sécurité.